

Conseil Municipal Délibération numéro 2025101602

Date de la convocation 10.10.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date d'affichage 10.10.2025

<u>Présents</u>: Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, François DAUBIN, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, Aurélie DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Gilberte BADAIRE, Ilona BERNY-VILFROY Absents donnant pouvoir : Aurélia BLOT à Florence BONDUEL, Catherine FOUCAULT à Yann GOLLION, Jonathan RÉMÉNÉ à Aurélie DAUBIN.

Nombres de membre

Absent excusé: Dominique BAUDOIN.

En exercice: 15 Présents: 11 Votants:

Délibération 2025101602

Avenant marché de travaux Extension et réhabilitation du groupe scolaire

Pour 14 Contre Abstention

Vu la délibération 2024032602 du 26.03.2024 notifiant la tranche ferme du marché EXTENSION ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE pour un montant de 1 221 803.59 € HT / 1 466 164.31 € TTC.

Vu la délibération 2024101701 du 17 octobre 2024 : avenant n°1 lot 10, Vu la délibération 2025022701 du 27 février 2025 : avenant n°1 lot 4, avenant 1 lot 6, avenant 1 lot 2,

N° lot	Entreprise	Offre HT tranche ferme	Avenants	Montant
02 – VRD / AMENAGEMENTS EXTERIEURS	PLAISANCE SAS ·	132 000.00 €	+ 3 395.10 €	135 395,10 €
03 – 03 DEMOLITIONS / GROS ŒUVRE	3D CONSTRUCTION	147 465.47 €		147 465.47 €
04 – ENDUIT	PROJECTENDUIT	4 379.27 €	+ 1 898.35 €	6 277.62 €
05 - OSSATURE BOIS / CHARPENTE / COUVERTURE	BORDILLON	183 031,34 €		183 031.34 €
06 – MENUISERIES EXT ET INTERIEURES	JL BURETTE	123 456.50 €	+ 1 442.42 €	124 898.92 €
07 - PLATRERIE	SARL ISOLUX	101 500.00€		101 500.00€
08 - CARRELAGE - FAIENCE	SK CONSTRUCTION	47 000.00 €		47 000.00 €
09 - PEINTURE/REVETEMENTS MURAUX	LEROY SEB DECO	20 635.00 €		20 635.00 €
10 – EQUIPEMENTS DE CUISINE	GROUPE BENARD	15 848.00 €	-1 627.20 €	14 220.80 €
11 a- CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE	LTM GROUPE	271 000.00 €		271 000.00 €
11-b FORAGES ET INFRASTRUCTURES GEOTHERMIQUES	PHREATECH	82 091.00 €		82 091.00 €
12 a- ELECTRICITE	IRALI	56 947.01 €		56 947.01 €
12b- PHOTOVOLTAÏQUE	INEO	36 450,00 €		36 450.00 €



n enregistrement ACTES



Conseil Municipal Délibération numéro 2025101602

TOTAL HT	1 221 803.59 €	+ 5 108.67 €	1 226 912.26 €
TVA 20%	244 360.72 €		245 382.45 €
TOTAL GENERAL	1 466 164.31 €		1 472 294.71 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Valide l'avenant 2 en augmentation pour le lot 6 Burette :

+ 790.75 € HT soit 948.90 € TTC

pour modification d'une des portes donnant sur la cuisine depuis la salle de restauration avec mise en place d'un occulus PF30MN de 768/268MM.



Le Secrétaire de séance, Sylvie VUILLET, Adjointe au Maire.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr